

# CONSEIL MUNICIPAL du 17 juin 2020

présenté par : Monsieur le Maire

RAPPORT n°1

## BUDGET PRIMITIF 2020 BUDGET PRINCIPAL RAPPORT DE PRESENTATION

Le budget primitif 2020 est marqué par les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID 19. Il est exceptionnel à deux titres.

D'une part, le report du second tour des élections municipales, les ordonnances sur le fonctionnement des collectivités locales et les mesures sanitaires concernant les rassemblements nous ont amenés à présenter le budget au mois de juin. Cette étape cruciale de la vie démocratique communale se déroule généralement en mars, et nous avons choisi de laisser à la nouvelle équipe municipale la possibilité de construire son propre budget en avril.

D'autre part, les mesures de confinement et leurs impacts économiques viennent modifier considérablement l'équilibre du budget 2020. C'est pourquoi nous vous présentons cette année les différents éléments budgétaires en comparant ce qu'ils auraient pu être sans la crise sanitaire et ce qu'ils deviennent avec la prise en compte des surcoûts et des pertes de recettes liés aux conséquences du COVID.

Le budget 2020 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement	23 748 716,77 €
Section d'investissement	10 686 612,93 €
<b>Total</b>	<b>34 435 329,70 €</b>

A noter également cette année l'intégration du service INFO 16 au sein de la ville et la prise en compte des dépenses et recettes du centre de santé, sur les sept derniers mois. L'impact de ce dernier service sur la section de fonctionnement est le suivant :

011 Charges générales	28 000 €
012 Frais de personnel	255 100 €
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>283 100 €</b>
70 Consultations	209 000 €
74 Subventions	30 795 €
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>239 795 €</b>

## 1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 23 748 717 €, soit un niveau relativement stable par rapport à 2019 (+0,88%)

### 1.1. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles sont également stables (- 0,81%) tandis qu'en circonstances normales elles auraient augmenté de 0,73%.

Voici leur répartition dans le projet de budget 2020, ainsi que leur évolution par rapport au budget 2019 :

Chapitre	BP 2019	équilibre avant crise	BP 2020	évolution 2020/2019
<b>011 Charges à caractère général</b>	<b>4 323 445</b>	<b>4 348 830</b>	<b>4 289 000</b>	-34 445
<b>012 Charges de personnel</b>	<b>11 746 410</b>	<b>11 975 100</b>	<b>11 975 100</b>	228 690
<b>014 Atténuations de produits</b>	<b>345 000</b>	<b>345 000</b>	<b>345 000</b>	0
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 655 934</b>	<b>2 320 940</b>	<b>2 255 940</b>	-399 994
<b>66 Charges financières</b>	<b>794 000</b>	<b>780 000</b>	<b>780 000</b>	-14 000
<b>67 Charges exceptionnelles</b>	<b>20 000</b>	<b>268 500</b>	<b>268 500</b>	248 500
<b>022 Dépenses imprévues</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>1 000 000</b>	-200 000
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>21 084 789</b>	<b>21 238 370</b>	<b>20 913 540</b>	-171 249
<b>023 Virement à la section d'investissement</b>	<b>1 546 369</b>	<b>2 266 747</b>	<b>2 049 977</b>	503 608
<b>042 Opérations d'ordre entre sections</b>	<b>909 300</b>	<b>785 200</b>	<b>785 200</b>	-124 100
<b>Total dépenses d'ordre entre sections</b>	<b>2 455 669</b>	<b>3 051 947</b>	<b>2 835 177</b>	379 508
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>23 540 458</b>	<b>24 290 317</b>	<b>23 748 717</b>	208 259

#### 1.1.1. Chapitre 011 : charges à caractère général

Ce chapitre retrace les dépenses d'achats de matières et fournitures et les prestations nécessaires au fonctionnement courant des services publics.

Il est en diminution, avec deux effets contradictoires :

- des économies importantes générées par la fermeture ou de la baisse d'activité des services municipaux en raison du confinement : - 160 530 € par rapport aux prévisions d'avant la crise ;
- des achats de fournitures en forte augmentation du fait des achats de masques, gels hydro alcoolique et autres dispositifs liés à la protection de la population et des agents municipaux : + 160 530 €.

Les principales dépenses sont les suivantes :

- **énergies et fluides** (eau, gaz, électricité) : **1 229 900 €**. Ils représentent 29% de ce chapitre, proportion identique à l'an passé;
- **délégation de service public du théâtre** : **748 900 €**;
- **travaux en régie** (fournitures) : **167 000 €**. Prévision identique à celle de 2018 ;
- **frais généraux** : **407 550 €**. Cela comprend en particulier les assurances (112 000 €), les taxes foncières (137 100 €), les DSP Golf et Port ainsi que des remboursements de frais à l'agglomération. Ces derniers sont en diminution notamment du fait de la reprise, en cours d'année, de l'entretien des abords des stades par le personnel communal,
- pôle « **éducation, jeunesse** » et les **séniors** : **211 315 €**.
- pôle « **vie associative, sportive et culturelle** » : **100 250 €**, en baisse en raison des annulations de manifestations culturelles,

- **services techniques : 770 920 €** en baisse du fait de l'activité réduite en période de confinement (entretien matériel, carburant, achats de fournitures etc.)
- **services supports** (finances, ressources humaines, communication et informatique): **344 750 €**. un niveau équivalent à l'année passée,
- **services à la population et la sécurité : 143 865 €**, avec l'apparition cette année des dépenses pour les contrôles dans le cadre du « permis de louer » (10 600 €);
- **comité d'hygiène et de sécurité : 124 700 €** (contre 37 000 € en 2019). C'est ce service qui porte les surcoûts liés aux achats de masques, gels, visières et autres pour la protection contre le virus,
- **taxes et assurances : 237 000 €**.

### 1.1.2. Chapitre 012 : Charges de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent à 11 975 000 €. Cela représente 57% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce taux est de 60% si on extrait du calcul les dépenses imprévues. Les frais de personnel du centre de santé comptent pour 255 000 €, le service INFO16 pour 60 000 €. Sans ces nouveaux agents, ce poste de dépenses diminue de 0,7%, malgré des charges nouvelles (centre de gestion pour 54 900 €) et les évolutions de carrières. Cela est permis grâce aux recherches constantes d'optimisation dans le fonctionnement des services.

Les principaux éléments de variation de la masse salariale (hors services nouveaux) sont les suivants :

- politique de recrutements et remplacements (comprenant les décisions 2019 en année pleine et les décisions pour 2020) : - 247 050 €.
- évolutions des carrières (GVT): + 62 000 €
- réforme « parcours professionnels, carrières et rémunérations » : + 38 000 €
- évolution de la prise en charge de la mutuelle des agents : +15 000 €
- nouvelle cotisation obligatoire au centre de gestion : +54 900 €, du fait du passage en deçà du seuil de 350 agents titulaires

### 1.1.3. Chapitre 014 : atténuations de produits

Ce chapitre retrace essentiellement les dépenses liées au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). La prévision prévoit une diminution par rapport à la contribution versée en 2019. En effet, dans le cas où le territoire cognaçais dans son ensemble devait contribuer à la même hauteur que l'an passé (ce qui est à ce jour difficile d'estimer), la part à la charge de l'agglomération serait plus importante et celle des communes moindre. Cela en raison de l'augmentation du coefficient fiscal, suite aux transferts de compétences au premier janvier 2019 (bibliothèques, musées, accueils de loisirs et de la petite enfance). Il est estimé à 320 000 €, contre 327 295 € au compte administratif 2019.

### 1.1.4. Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Les subventions et autres charges de gestion courante s'élèvent cette année à 2 255 940 €, en baisse de 399 994 €.

Les principales composantes de ce chapitre sont :

- les subventions attribuées aux associations : 533 000 € contre 903 584 € 2019. Plusieurs éléments expliquent cette forte baisse, voici les principaux :
  - o l'intégration du service INFO 16 (anciennement une association subventionnée) : - 74 100 €

- une subvention exceptionnelle à l'ASERC en 2019, pour un solde des actions menées en 2015 : -24 397 €,
  - absence de subvention aux associations de commerçants pour financer la mise en place de la plateforme commerciale en ligne : - 14 100 €
  - après le versement d'avances de subventions à certaines associations (conseil municipal du 6 février 2020), il a été décidé de reporter la décision d'attribution du solde de ces subventions, hormis les associations à caractère social. En effet, en cette période de crise majeure dont l'impact financier est très lourd pour la Ville et qui modifie l'activité des associations, la somme correspondant à ces soldes est « mise en réserve » mais pas attribuée. 247 000 € sont ainsi imputés au compte 678. Il conviendra d'étudier chaque situation associative pour limiter le recours à des compléments de subventions et réduire le déficit financier (épargne nette) de la ville en 2020.
- la contribution du CCAS s'établit à 620 640 €. Elle est en augmentation de 28 340 € par rapport à l'année précédente. Cela est rendu nécessaire par l'augmentation des aides sociales versées par le CCAS et la baisse de loyers et prestations perçus par la Résidence autonomie ; deux conséquences de la crise sanitaire.;
  - la contribution prévisionnelle à l'OGEC (organisme de gestion de l'enseignement catholique), pour 156 000 €. Elle vise au financement des frais d'accueil des enfants des écoles élémentaires dans l'enseignement privé. Elle est basée sur le coût d'un élève des écoles cognaçaises et le nombre d'élèves accueillis dans les établissements privés ;
  - la contribution du GIP « cuisine publique de Cognac » à 720 000 €, en forte baisse du fait de l'absence de repas servis dans les écoles communales pendant la période de confinement (décision exceptionnelle d'ajustement en cours d'année prise par le Conseil d'Administration du GIP);
  - les indemnités des élus pour 164 900 €,
  - créances défectueuses : 35 000 €, sur proposition du comptable public,

#### **1.1.5. Chapitre 66 : charges financières**

Les frais financiers d'un montant de 780 000 €, diminuent de 14 000 €. Cela s'explique par un encours stabilisé et la baisse du taux moyen (de 2,45% à 2,36%) grâce à l'extinction progressive des prêts les plus chers, ainsi qu'à la baisse des pertes de change.

Un rapport annuel de la dette a été présenté lors de la séance du Conseil Municipal relative aux rapports d'orientations budgétaires du 6 février 2020. La répartition des encours par type de risques (charge Gissler) montre une dette sure avec 88% de l'encours classé « 1A », c'est-à-dire sans risque important (taux fixe ou variable simple en euros).

#### **1.1.6. Chapitre 67 : charges exceptionnelles**

Dans ce chapitre ont été inscrits 247 000 € afin de « mettre en réserve » le solde des subventions aux associations qui doivent être étudiées à la lumière des conséquences de la crise sanitaire sur les comptes des associations comme sur ceux de la Ville.  
Les autres charges exceptionnelles s'élèvent à 20 000 €.

#### **1.1.7 Chapitre 022 : dépenses imprévues**

Comme les années précédentes, le projet de budget 2020 est proposé avec une reprise de l'excédent de fonctionnement antérieur. Il s'élève pour 2019 à 2 031 802 € (contre 1 428 773,87 € en 2019). En parallèle, un millions d'euros sont inscrits en dépenses imprévues, permettant une sécurisation de la

moitié de ce résultat. Le solde est absorbé pour moitié par le « déficit » dû aux conséquences du COVID (417 000 €) ; l'autre moitié étant consacré à financer la section d'investissement pour réduire le recours à la dette.

### 1.1.8 Chapitre 023 : virement à la section d'investissement

Le prélèvement sur la section de fonctionnement est porté à 2 049 977 €, contre 1 546 369 € en 2019, ce qui correspond à l'explication ci-dessus relative au financement de la section d'investissement.

## 1.2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **21 375 915 €** soit une augmentation de 0,88%, qui est le fruit de plusieurs variations importantes, à la hausse comme à la baisse.

Voici leur répartition dans le projet de budget primitif 2020 :

Chapitre	BP 2019	équilibre avant crise	BP 2020	évolution 2020/2019
<b>013 - Atténuations de charges</b>	<b>150 000</b>	<b>115 000</b>	<b>115 000</b>	-35 000
<b>70 - Produits des services, du domaine et ventes</b>	<b>1 310 630</b>	<b>1 762 600</b>	<b>1 593 600</b>	282 970
<b>73 - Impôts et taxes</b>	<b>17 420 663</b>	<b>17 102 000</b>	<b>16 855 000</b>	-565 663
<b>74 - Dotations et participations</b>	<b>2 053 200</b>	<b>2 065 015</b>	<b>2 054 815</b>	1 615
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>809 191</b>	<b>805 900</b>	<b>690 500</b>	-118 691
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>12 500</b>	<b>67 000</b>	<b>67 000</b>	54 500
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>21 756 184</b>	<b>21 917 515</b>	<b>21 375 915</b>	<b>-380 269</b>
<b>042 - Opérations d'ordre transfert entre sections</b>	<b>355 500</b>	<b>341 000</b>	<b>341 000</b>	-14 500
<b>Ordre entre sections</b>	<b>355 500</b>	<b>341 000</b>	<b>341 000</b>	<b>-14 500</b>
<b>002 - Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>1 428 774</b>	<b>2 031 802</b>	<b>2 031 802</b>	<b>603 028,26</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>23 540 458</b>	<b>24 290 317</b>	<b>23 748 717</b>	<b>208 259</b>

### 1.2.1. Chapitre 70 : produits des services

Ce chapitre retrace les redevances payées par les usagers des services publics et les remboursements de frais de personnels mis à dispositions ainsi que les prestations de services.

Le montant prévu pour 2020 est de 1 593 600 €, soit une forte hausse par rapport au précédent budget : + 282 970 €.

Voici les principaux éléments d'explication :

- recettes de stationnement : - 43 000 €, en lien avec le confinement (-83 000 € par rapport à l'équilibre avant crise);
- recettes de restauration scolaire et garderies : - 66 350 €, en lien avec le confinement (- 76 200 €)
- mises à dispositions de personnel aux GIP cuisine et aux associations: + 118 020 €, en raison de l'évaluation réajustée sur le BP 2019,
- redevance d'occupation du domaine public par les entreprises de réseau : + 23 400 € (changement d'imputation)
- arrivée des produits des consultations du centre de santé : 209 000 €

Ces produits représentent 7,5% des recettes réelles de fonctionnement.

### 1.2.2. Chapitre 73 : impôts et taxes

Le montant global de ce chapitre diminue de 556 663 € (pour atteindre 16 855 000 €). Il recouvre des situations diverses qu'il convient de regarder séparément.

#### **La fiscalité directe locale (impôts locaux) : pour 11 369 135 € soit +1,2%**

Avec une revalorisation nationale des bases de fiscalité de 0,9% pour la taxe d'habitation et 1,2% pour la taxe foncière cette augmentation paraît faible. Les services fiscaux de l'Etat ne prévoit quasiment pas d'augmentation des bases physiques, c'est-à-dire la création de nouveaux locaux.

Le tableau ci-dessous permet d'identifier l'évolution des bases de fiscalité sur les 3 dernières années, en l'absence d'augmentation des taux, ainsi que la répartition du produit par taxe.

	2018	2019	2020
<b>TAXE D'HABITATION</b>			
<b>BASE</b>	<b>29 776 602</b>	<b>30 590 985</b>	<b>30 902 365</b>
<i>Evolution</i>	1,7%	2,7%	1,0%
<i>dont évolution physique</i>	0,5%	0,5%	0,1%
<b>TAUX</b>	<b>9,95%</b>	<b>9,95%</b>	<b>9,95%</b>
<b>PRODUIT</b>	<b>2 962 772 €</b>	<b>3 043 817 €</b>	<b>3 074 785 €</b>
<b>TH LOGEMENTS VACANTS</b>			
<b>BASE</b>	<b>763 067</b>	<b>764 461</b>	<b>773 635</b>
<i>Evolution</i>	1,7%		1,0%
<b>TAUX</b>	<b>9,95%</b>	<b>9,95%</b>	<b>9,95%</b>
<b>PRODUIT</b>	<b>75 925 €</b>	<b>76 064 €</b>	<b>76 977 €</b>
<b>TAXE FONCIER BATI</b>			
<b>BASE</b>	<b>29 630 985</b>	<b>30 492 592</b>	<b>30 962 000</b>
<i>Evolution</i>	5,4%	2,9%	1,5%
<i>dont évolution physique</i>	4,2%	0,5%	0,3%
<b>TAUX</b>	<b>26,37%</b>	<b>26,37%</b>	<b>26,37%</b>
<b>PRODUIT</b>	<b>7 821 443 €</b>	<b>8 061 897 €</b>	<b>8 164 679 €</b>
<b>TAXE FONCIER NON BATI</b>			
<b>BASE</b>	<b>71 941</b>	<b>74 363</b>	<b>73 400</b>
<i>Evolution</i>	3,5%	3,4%	3,2%
<i>dont évolution physique</i>	2,3%	1,2%	2,0%
<b>TAUX</b>	<b>71,79%</b>	<b>71,79%</b>	<b>71,79%</b>
<b>PRODUIT</b>	<b>51 646 €</b>	<b>53 385 €</b>	<b>52 694 €</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>10 911 786</b>	<b>11 235 163</b>	<b>11 369 135</b>
<i>Evolution</i>	4,2%	3,0%	1,2%

Le produit attendu des impôts locaux est en augmentation de 206 255 € par rapport au BP 2019. Il représente 53 % des recettes réelles de fonctionnement.

#### **La fiscalité indirecte :**

a) la fiscalité reversée par l'Agglomération : 4 345 596 € :

- l'attribution de compensation liée aux transferts de compétences : 3 415 301€ , au même niveau que le montant perçu en 2019 ;

- la dotation de solidarité : selon la dernière répartition délibérée par l'agglomération, la DSC 2020 devrait s'établir à 930 285, en baisse de 288 289 € par rapport à la DSC initiale de 2019, et en baisse de 380 255 € par rapport au montant finalement perçu, qui intégrait la valorisation des gains sur la fiscalité professionnelle de l'agglomération (augmentation de son produit de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, 30% de l'augmentation est venu abonder l'enveloppe de DSC).

b) les autres recettes de fiscalité indirecte : 1 131 701€:

<b>Fiscalité indirecte</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>évolution</b>
Taxes locales sur la publicité extérieure (TLPE)	75 000 €	85 000 €	10 000 €
Taxes additionnelles aux droits de mutation à titre onéreux (DMTO)	640 000 €	562 100 €	- 77 900 €
FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources)	45 595 €	45 581 €	- 14 €
Taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE)	430 000 €	362 000 €	- 68 000 €
Droits de place	132 900 €	58 300 €	- 74 600 €
Droits de voirie	50 000 €	16 700 €	- 33 300 €
	<b>1 375 514</b>	<b>1 131 701</b>	<b>-243 814</b>

Voici les explications concernant l'évolution du produit des taxes :

- TLPE : augmentation suite au travail de recensement des panneaux et enseignes
- DMTO : la période de crise a réduit le nombre de transaction pendant le confinement et ensuite par les difficultés d'accès au crédit immobilier
- TCFE : les entreprises ayant réduit voire stoppé leur activité, la consommation diminue
- droits de place : pour soutenir le commerce local, les droits de places sont gratuits du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2020
- droits de voirie : une moindre activité en période de confinement, mais surtout un changement d'imputation des redevances d'occupation pour les entreprises de réseau (- 23 400 €)

### 1.2.3. Chapitre 74 : dotations & participations

Les dotations et participations atteignent 2 054 815 €, niveau stable par rapport à l'année précédente.

#### Les dotations de l'État :

Les critères de calcul des dotations ont pour effet, une baisse de la dotation forfaitaire et une hausse des dotations de solidarité urbaine et de solidarité rurale. Le solde est négatif pour Cognac, malgré le gel des dotations au niveau national.

A la date tardive de préparation du budget, les montants des dotations ont été notifiés par les services de l'Etat comme suit :

DGF	2019	2020	Evolution 2019 à 2020
Dotation forfaitaire	1 269 247 €	1 177 974 €	- 98 904 €
Dotation de solidarité urbaine	250 800 €	267 449 €	14 547 €
Dotation de solidarité rurale	100 331 €	120 397 €	16 722 €
Dotation globale de fonctionnement	1 620 378 €	1 565 820 €	- 54 558 €

#### Les compensations fiscales :

Compensations fiscales	BP 2019	BP 2020
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	23 975	100
Compensation des exonérations des taxes foncières	48 000	50 000
Compensation des exonérations de taxe d'habitation	285 000	296 000
<b>TOTAUX</b>	<b>356 975</b>	<b>346 100</b>

#### Les autres dotations et participations : 142 894 €

Les prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales pour l'accueil d'enfants sur le temps périscolaire s'élèvent à 41 800 €.

On trouve également le fonds de compensation de la TVA pour les dépenses d'entretien de bâtiments publics et de voirie pour 6 600 €, les dotations pour l'état civil (titres sécurisés) pour 18 700 € et la participation des communes aux frais de scolarisation pour 9100 €.

S'ajoutent diverses subventions, dont 24 000 € pour le dispositif « Ville d'Arts et d'Histoire » et 10 000 € pour les actions « sports bien-être » du CEPAGE.

Cette année, apparaissent des subventions pour l'activité de Centre de Santé à hauteur de 30 795 €.

### 1.2.4. Chapitre 75 – autres produits de gestion courante

Ce chapitre regroupe les recettes issues des redevances locatives du patrimoine immobilier et les remboursements de charges liées à ces locations, ainsi que les redevances versées par les fermiers dans le cadre des délégations de services publics.

Le total est de 680 500€, contre 809 191 € en 2019.

Les mesures de précautions nécessaires à la lutte contre le COVID19 ont nécessité l'annulation de certaines locations et la fermeture depuis le début du confinement et ce jusqu'au 31 août au moins. Cela se traduit par une baisse de recettes de 115 400 €.

### 1.2.5. Chapitre 77 : produits exceptionnels :

Avec 67 000 €, on trouve dans ce chapitre les remboursements d'assurance suite à sinistres ainsi que 50 000 € de reprise de l'excédent de l'association INFO 16, suite à sa dissolution.

## 1.3 SYNTHÈSE DES EFFETS BUDGÉTAIRES DE LA CRISE DU CORONAVIRUS

A partir des éléments détaillés supra, on peut établir le coût financier estimé de la crise sanitaire pour la Ville de Cognac

Dépenses de fonctionnement :	- 124 830 €
<i>dont économies</i>	- 225 530 €
<i>dont surcoûts</i>	+100 700 €
Recettes de fonctionnement	- 541 600 €
<b>SOLDE :</b>	<b>- 416 770 €</b>

Cela engendre une diminution de 19% de la capacité d'autofinancement envisagée avant la crise.

## 2. SECTION D'INVESTISSEMENT

### 2.1 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

#### 2.1.1 Dépenses d'équipement

Le programme d'équipement 2020, hors reports 2019, s'élève à **4 294 311 €** dont 167 000 € de travaux en régie. Dans le contexte de crise économique suite à l'arrêt des activités pendant le confinement, la volonté est de proposer un haut niveau d'investissement municipal et de participer à la relance économique.

Le détail des dépenses d'équipement vous est présenté ci-dessous, d'une part sous une forme comptable, par « opération » budgétaire, conformes à la maquette officielle,

<b>Opérations</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
VÉHICULES	190 000 €	
MATERIEL ET MOBILIER DES ECOLES	10 000 €	
AMÉNAGEMENTS ESPACES VERTS	5 000 €	
REPARATIONS BATIMENTS COMMUNAUX	591 500 €	
TRAVAUX DE VOIRIE	699 441 €	273 800 €
TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	50 000 €	
GROSSES REPARATIONS DES ECOLES	524 000 €	
RESTAURATION ARCHIVES	6 000 €	
REFECTION SANITAIRES PUBLICS	120 100 €	
RÉPARATION ÉGLISE SAINT LÉGER	17 000 €	
MATERIEL ET MOBILIER DES SERVICES	36 000 €	
MATERIEL ANIMATIONS	20 000 €	
MOBILIER URBAIN	5 000 €	
TRAVAUX CENTRE LA SALAMANDRE	36 000 €	
RÉSERVES FONCIERES	3 000 €	
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	188 000 €	
MATERIEL "POLICE MUNICIPALE	4 000 €	1 000 €
COMITÉ HYGIENE ET SÉCURITÉ	16 000 €	
GOLF	26 000 €	
BATIMENTS COMMUNAUX MAINTENANCE	60 000 €	
AdAP ACCESSIBILITE EQUIPEMENTS	73 000 €	
ECO QUARTIER	294 000 €	
PATRIMOINE ARBORE	41 270 €	
PLAN DE MISE EN SURETE	20 000 €	
VOIRIE VIGERIE	120 000 €	200 000 €
ACTION CŒUR DE VILLE	94 000 €	
VIDEO-PROTECTION	60 000 €	
LOCAUX SERVICE ESPACES PUBLICS	300 000 €	
CENTRE DE SANTE	635 000 €	138 000 €
ENTREE DE VILLE - FIRINO MARTELL	50 000 €	
Contrat département		267 000 €
<b>Total général</b>	<b>4 294 311 €</b>	<b>879 800 €</b>

et d'autre part, en fonction des grandes catégories d'actions :

	Dépenses	Recettes
<b>Bâtiments</b>	<b>1 650 500</b>	
Bâtiments généraux	54 000	
Chaudière logement école Victor Hugo	4 500	
Démolition garages rue Pierre Weyland	21 000	
Ecole P. & M. Curie – Huisseries Tranche optionnelle 2	57 600	
Ecole V. Hugo – Toitures – Tranches optionnelles 1, 2 et 3	87 900	
Edifices culturels	5 000	
Education jeunesse	30 000	
Eglise Saint- Jacques – Travaux de sécurité sur vitraux	12 000	
Réfection mur et canalisation gaz école Pauline Kergomard	23 500	
Réserve foncière	3 000	
Restaurants scolaires / Paul Bert	325 000	
Toiture cuisine Salamandre	36 000	
Renouvellement chauffage P3	60 000	
Maintenance bâtiments	46 000	
PPMS	20 000	
Locaux service espaces publics	300 000	
ventilé sur diverses fonctions/ HDV étanchéité	426 000	
Patrimoine social	10 000	
Centre des congrès La Salamandre	15 000	
Salles de sport	10 000	
Marché couvert	5 000	
Golf	26 000	
Accessibilité	73 000	
<b>Logistique</b>	<b>432 000</b>	<b>1 000</b>
comité hygiène et sécurité	16 000	
Equipement des services	36 000	
Informatique	150 000	
laveuse 160k Gupil 25k	190 000	
Matériel scolaire	10 000	
Matériel animation	20 000	
gilets pare balle femme: commandé / tenue entraînement	4 000	1 000
restauration actes administratifs	6 000	
<b>Projets</b>	<b>1 291 000</b>	<b>338 000</b>
Eco-quartier - achat terrains pour voirie	194 000	
Logiciel EDICIA 3 ans : fin contrat octobre	38 000	
Marché numérique Clic&collect	44 000	
Centre de santé : Travaux, mobilier et informatique	635 000	138 000
Action Cœur de Ville	50 000	
Vidéoprotection	60 000	
Parking vigerie	120 000	200 000
voirie CMPP terrassement	100 000	
Place martell 2020 (APCP sur l'ensemble)	50 000	
<b>Voirie Espaces publics</b>	<b>920 811</b>	<b>273 800</b>
Eclairage Bd/pont de Châtenay parking St-Jacques	50 000	
Mobilier urbain et espaces verts	10 000	
Réfection sanitaires publics	120 100	
Voirie communale et routes	669 441	273 800
Patrimoine arboré	41 270	
Zone 30	30 000	
<b>Contrat département</b>		<b>267 000</b>
<b>Total général</b>	<b>4 294 311</b>	<b>879 800</b>

### 2.1.2 Autres dépenses d'investissement

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 2 472 000 €, soit un montant supérieur à celui de 2019 : + 172 000 €. Le profil d'amortissement de la dette de la Ville connaît un ressaut en 2020 en raison d'une part de la progressivité des amortissements et, d'autre part, du fait que les derniers prêts contractualisés (et mobilisés en 2019 et 2020) ont des durées plus courtes que la moyenne du portefeuille.

A cela s'ajoute les écritures liées aux contrats assortis d'une ligne de trésorerie renouvelable (CLTR) qui s'équilibrent en dépense et en recette à 500 000 €.

Les dépenses d'investissement reportées, c'est-à-dire les « restes à réaliser » de 2019 sont inscrits pour 2 027 437 €.

Les dépenses d'ordre atteignent 390 600 €. Elles sont constituées des écritures de production immobilisée (« travaux en régie ») pour 320 000 €, des amortissements de subventions perçues pour 21 000 € et des transferts patrimoniaux pour 49 600 €.

L'équilibre de la section tient également compte de la reprise des résultats de 2019, en l'occurrence le solde d'exécution négatif reporté de 1 099 865 €.

## 2.2 RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour équilibrer les dépenses, voici les recettes réelles inscrites au projet de budget primitif :

- L'excédent de fonctionnement capitalisé : 1 502 743 €
- Les subventions et participations : 879 800 €, dont le détail est fourni ci-dessus,
- Les cessions d'immeubles et de mobilier pour 855 000 €,
- Les emprunts nouveaux : 1 917 634 €, ce qui est inférieur au montant du remboursement de capital (dépenses d'investissement) et permet de désendetter la Ville de 554 366 €,
- Le fonds de compensation de la TVA : 438 000 €, calculé sur les dépenses d'équipement de 2019,
- La taxe d'aménagement : 80 000 €
- Les recettes reportées (« restes à réaliser » 2019) pour 1 624 558 € (subventions, emprunts et produits de cessions).

A cela s'ajoute les écritures liées aux contrats assortis d'une ligne de trésorerie renouvelable (CLTR) qui s'équilibrent en dépense et en recette à 500 000 €.

Les recettes d'ordre sont les suivantes :

- Dotations aux amortissements : 785 200 €
- Virement de la section de fonctionnement : 2 049 977 €.

### 3. ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU BUDGET PRIMITIF

Le tableau de la page suivante présente l'équilibre du budget, avec la reprise des résultats issus du compte administratif 2019.

L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement (épargne brute prévisionnelle) atteint 1 782 375 €, en baisse de 19% par rapport aux prévisions 2019.

Ce niveau est insuffisant pour couvrir le remboursement de capital de la dette (2 472 000 €), ce qui entraîne une épargne nette prévisionnelle négative à – 689 625 €. Sur ce ratio, 416 770 € de déficit sont imputables à la crise du coronavirus. L'équilibre budgétaire réalisé avant, faisait apparaître une épargne nette négative de – 272 855 €.

Cela reste conforme à la règle de l'équilibre qui prévoit que le remboursement en capital de la dette doit être couvert par l'autofinancement et les ressources propres d'investissement (FCTVA, taxe d'aménagement et subventions).

Cependant, ce niveau d'épargne nette n'est pas soutenable. Plusieurs actions sont donc proposées pour améliorer la situation :

- Réduire l'encours de dette et donc, à moyen terme, le capital à rembourser chaque année : ce budget prévoit une réduction de 554 000 € de l'encours de dette au 31 décembre ;
- Réduire le capital à rembourser en 2020, année exceptionnelle. Des négociations avec les organismes financiers, en lien avec les mesures spécifiques COVID, ont permis d'obtenir un report d'amortissement de 130 000 € environ, de 2020 sur 2021. Le profil d'amortissement de la dette de la Ville prévoyant un creux en 2021, cela sera absorbé sans ressaut. La commission des finances réunie le 9 juin a émis un avis favorable ;
- Pour améliorer le niveau des recettes de fonctionnement, l'agglomération de Grand Cognac va être sollicitée au titre de l'aide aux communes en difficulté, à hauteur de 150 000 €.

L'encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier s'élève à 27 323 818 €, à partir de ces prévisions budgétaires, il devrait être réduit à 26 769 000 € en fin d'année.

	BP 2019	éauilibre avant crise	BP 2020
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses de gestion	19 070 789	18 989 870	18 865 040
Dépenses exceptionnelles	20 000	268 500	268 500
Charges d'emprunts	685 000	665 000	665 000
Charges financières	109 000	115 000	115 000
Dotations aux provisions	-	-	-
Dépenses imprévues	1 200 000	1 200 000	1 000 000
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>21 084 789</b>	<b>21 238 370</b>	<b>20 913 540</b>
Dépenses d'ordre	909 300	785 200	785 200
23 virement à la section d'investissement	1 546 369	2 266 747	2 049 977
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>23 540 458</b>	<b>24 290 317</b>	<b>23 748 717</b>
Recettes de gestion	21 743 684	21 850 515	21 308 915
Recettes exceptionnelles	12 500	67 000	67 000
Produits financiers	-	-	-
Reprise sur provisions	-	-	-
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>21 756 184</b>	<b>21 917 515</b>	<b>21 375 915</b>
Production immobilisée (travaux régie)	334 000	320 000	320 000
Autres recettes d'ordre	21 500	21 000	21 000
002 reprise de résultat	1 428 774	2 031 802	2 031 802
<b>Total Recettes fonctionnement</b>	<b>23 540 458</b>	<b>24 290 317</b>	<b>23 748 717</b>
<i>Autofinancement budgétaire</i>	<i>2 100 169</i>	<i>2 710 947</i>	<i>2 494 177</i>
<b>Epargne Brute Prévisionnelle</b>	<b>2 205 395</b>	<b>2 199 145</b>	<b>1 782 375</b>
<b>Epargne nette prévisionnelle</b>	<b>- 94 605</b>	<b>- 272 855</b>	<b>- 689 625</b>
	BP 2019	éauilibre avant crise	BP 2020
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses d'équipement	3 667 000	4 127 311	4 127 311
Attribution de compensation	-	65 300	65 300
Remboursement de la dette	2 300 000	2 472 000	2 472 000
Dettes assimilées	508 400	500 000	500 000
Compte 27		4 100	4 100
<i>Dépenses d'ordre entre sections</i>	<i>355 500</i>	<i>341 000</i>	<i>341 000</i>
<i>Dépenses d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>-</i>	<i>1 000 000</i>	<i>49 600</i>
<b>Total dépenses d'investissement de l'exercice</b>	<b>6 830 900</b>	<b>8 509 711</b>	<b>7 559 311</b>
Opérations d'équipement reportées	1 669 400	2 027 437	2 027 437
Solde d'exécution négatif reporté	2 553 306	1 099 865	1 099 865
<b>Total dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>11 053 607</b>	<b>11 637 013</b>	<b>10 686 613</b>
Subventions d'investissement	1 009 540	879 800	879 800
Autres recettes d'investissement (c/10 et 27)	601 200	522 100	522 100
Produit de cession	-	855 000	855 000
Emprunt	2 256 091	1 700 864	1 917 634
Dettes assimilées	508 400	500 000	500 000
Excédent de fonctionnement capitalisé	2 215 701	1 502 743	1 502 743
<i>Recettes d'ordre entre sections</i>	<i>909 300</i>	<i>785 200</i>	<i>785 200</i>
<i>Recettes d'ordre à l'intérieur de la section</i>		<i>1 000 000</i>	<i>49 600</i>
Virement de la section de fonctionnement	1 546 369	2 266 747	2 049 977
<b>Total Recettes d'investissement de l'exercice</b>	<b>9 046 601</b>	<b>10 012 454</b>	<b>9 062 054</b>
Restes à réaliser N-1 - subventions	883 614	563 666	563 666
Restes à réaliser N-1 - emprunts	1 050 000	1 000 000	1 000 000
Restes à réaliser N-1 - produits de cessions	73 392	60 892	60 892
<b>Total Recettes d'investissement cumulée</b>	<b>11 053 607</b>	<b>11 637 013</b>	<b>10 686 613</b>

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

**BUDGET ANNEXE « PARKING EN ENCLOS »**  
**BUDGET PRIMITIF 2020**

Ce budget est soumis à la nomenclature M4. Il retrace les écritures liées à l'activité du parking payant place de la Salle Verte, dans le cadre de la nomenclature M4 des services publics industriels et commerciaux. Suite à la décision de stopper l'exploitation de ce parc de stationnement fermé, le budget 2020 est un budget de clôture. Les résultats de l'exercice 2020 seront repris dans le budget principal, à l'occasion du vote du budget primitif 2021.

La section d'exploitation s'équilibre à 9 395,09 €, dont 4 196 € de dotation aux amortissements et 3 895 € de déficit reporté

La section d'investissement se caractérise par des recettes importantes constituées de l'excédent reporté de 26 980 € et des dotations aux amortissements.

L'ensemble des éléments du budget primitif est repris dans le tableau ci-après.

**Section d'exploitation**

**DÉPENSES D'EXPLOITATION**

Chapitre	Nature	Libellé	BP 2020
011	6156	Maintenance	1 130,00
011	6262	Frais de télécommunication	175,00
<b>Total 011</b>		<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>1 305,00</b>
042	6811	Dotations aux amortissement	4 196,00
<b>Total 042</b>		<b>OPERATIONS ORDRE</b>	<b>4 196,00</b>
<b>Total dépenses d'exploitation</b>			<b>5 501,00</b>
<b>Total 002</b>		<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>3 894,09</b>
<b>Dépenses d'exploitation cumulées</b>			<b>9 395,09</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

70	706	Prestations de services	9 295,09
<b>Total 70</b>		<b>VENTES DE PRODUITS</b>	<b>9 295,09</b>
75	7588	Produits divers de gestion courante	100,00
<b>Total 75</b>		<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT</b>	<b>100,00</b>
<b>Total recettes d'exploitation</b>			<b>9 395,09</b>

**Section d'investissement**

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Nature	Libellé	BP 2020
16	1687	Remboursement avance budget principal	30 000,00
<b>Total 16</b>		<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>30 000,00</b>
21	2188	Autres immobilisation corporelles	1 176,80
<b>Total 21</b>		<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 176,80</b>
<b>Total dépenses d'investissement de l'exercice</b>			<b>31 176,80</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

040	28188	Amortissement matériels divers	4 196,00
<b>Total 040</b>		<b>OPERATIONS ORDRE</b>	<b>4 196,00</b>
<b>Total recettes d'investissement de l'exercice</b>			<b>4 196,00</b>
<b>C/001</b>	<b>c/001</b>	<b>Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>26 980,80</b>
<b>Recettes d'investissement cumulées</b>			<b>31 176,80</b>

**Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.**